



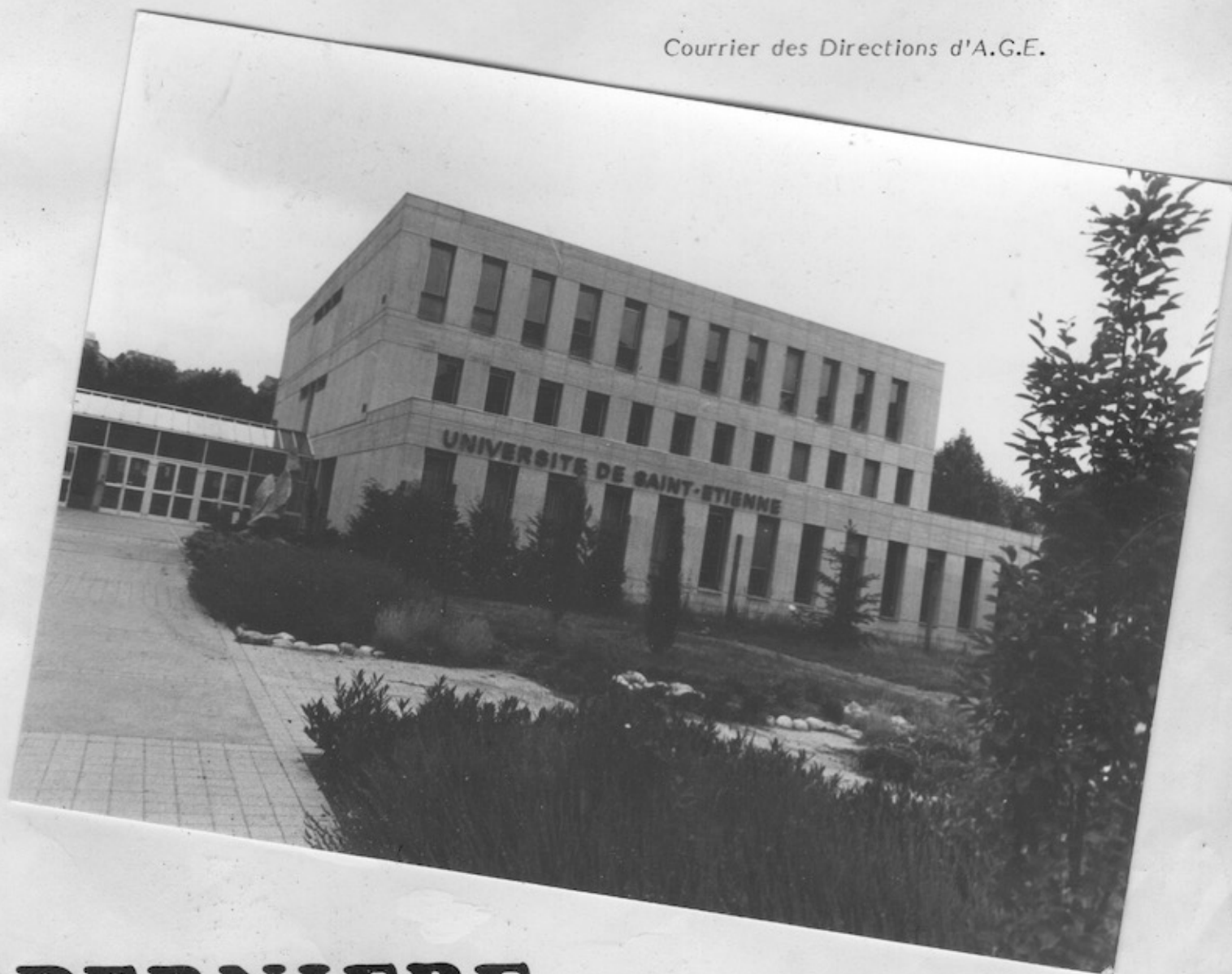
72, rue de Clilchy, 75009 PARIS

Tél. : 42 45 84 84

Minitel: 3615 UNEF

4

Courrier des Directions d'A.G.E.



DERNIERE LIGNE DROITE

La FAGIF (Fédération des Associations Générales d'Ile de France) vient de prendre en cette rentrée 87, un nouvel essor. En effet, le 25 septembre, a été décidé un changement de structures et d'organisation qui a pour but de faciliter la coordination des luttes sur l'Ile de France. La Région Parisienne représente, avec ses 13 universités, la plus grosse concentration d'étudiants que le pays connaisse. Or, ces étudiants sont confrontés à des problèmes spécifiques à la Région Parisienne, comme le transport ou les classiques queues de refoulement lors des inscriptions de juillet.

Cette concentration d'étudiants et à proximité des universités sont aussi un avantage. Elles permettent, pour un même taux de mobilisation, de mettre dans les luttes un nombre d'étudiants supérieur à ce qui peut se faire en province.

Pourtant, l'UNEF n'est pas au top niveau à PARIS, et on a pu le constater l'année dernière au début du mouvement. Cela peut nous coûter cher, quand on connaît l'importance stratégique et médiatique de la capitale.

Coordonner les luttes sur PARIS est donc un impératif, surtout que nous ne partons pas de rien. Déjà, l'an passé, la FAGIF a pu réussir à gagner 2000 places supplémentaires aux inscriptions de juillet, puis en octobre, elle rassemblait en assemblée générale plusieurs centaines d'étudiants. Malheureusement pas encore assez solide, elle n'a pu résister à la lame de fond que fut le mouvement étudiant.

Mais cette expérience doit nous servir pour faire de la FAGIF; l'instrument le mieux adapté à la situation parisienne.

Les AGE parisiennes se sont donc dotées le 25 septembre d'un collectif composé de deux membres par AGE, dont le responsable aux luttes.

Nous voulons faire de ce collectif un organe de réflexion et de luttes capable de proposer les bonnes initiatives au bon moment, cela afin de donner une dimension supérieure aux luttes locales, sans pour autant entraver l'activité des AGE, qui est la base du développement de notre syndicat sur la région parisienne.

Le travail de ce collectif sera coordonné par un bureau fédéral dont un des membres aura pour tâche de mettre en relation les AGE qui luttent sur un même problème. Sa responsabilité est fondamentale, puisque de lui dépendra le niveau des luttes et leur extension sur plusieurs universités. Les autres membres auront pour tâche le renforcement et les implantations, propa et la trésorerie. Le secrétaire parisien du Bureau National sera Emmanuel MARIN.

Mais la FAGIF n'aura de vie que si les AGE parisiennes le veulent et en ressentent la nécessité. Car, rien à l'UNEF ne peut se faire au-dessus ou à côté des AGE. Faisons vivre les luttes dans les AGE, et la FAGIF aura le développement qu'elle mérite.

Frédéric GENEVEE
Membre du Bureau National

A l'appel de l'UGES-UNEF (SAINT ETIENNE), les étudiants en Anglais se sont mis en grève le 22 octobre contre le vidage de 70 étudiants inscrits pour cause de manque de T.D. 5 adhésions ont été réalisées.

Avant la rentrée, des T.D. de maths étaient supprimés à NANTERRE. Après avoir gagné les 234 places supprimées en SSA, l'AGEN-UNEF engage la lutte sur les moyens : 65 étudiants par T.D. ça ne se fait pas !

L'AGER-UNEF (ROUEN) mène la lutte pour que l'acquis des DEUG renouvés se concrétise : doubler les locaux, augmenter l'encadrement, existence d'une réelle formation, demande des moyens. L'UID, quant à elle, se discrédite en demandant purement et simplement la suppression de ces DEUG, puisque les moyens n'existent pas. A chacun sa conception de la lutte.

Comités d'Accueil bien différents : le 27 octobre, Mr CARDENAL (Ministre Nicaraguayen de l'Education) vient à POITIERS. L'AGER-UNEF manifeste sa solidarité avec les étudiants Nicaraguayens en appelant à un débat. R. MONORY (Ministre Français de l'Education) viendra à POITIERS le 30 octobre. Les étudiants avec l'UGEP-UNEF sauront le recevoir...

Activité Financière

DEVINETTE : Quel rapport y a-t-il entre une saucisse sèche, un mandat et un champion de PARIS?

Le Congrès est un lieu de réflexion et de prise de décision, c'est aussi un lieu d'échange.

Pour que ces quatre jours soient réellement le reflet de la diversité des expériences des AGE, des initiatives se tiendront sur l'emplacement du Congrès.

Que ce soit l'organisation d'une exposition sur chaque AGE, animer un congrès cela peut aussi passer par la tenue d'un stand.

Cela peut être l'occasion pour chaque AGE de réaliser une initiative originale (vente de spécialités régionales, de journaux d'associations, etc...).

Parallèlement à cet aspect d'animation, un stand c'est aussi une rentrée d'argent. Ce côté ne doit pas être négligé.

Le Congrès c'est pour chaque AGE un objectif financier à tenir. Un stand sur le lieu du Congrès, cela peut rentrer dans la série d'initiatives prévue pour le paiement des mandats, ainsi que celui du voyage.

Cette occasion, rapide à organiser, peut donc être le moyen de payer ses dettes, voire de renflouer les caisses, histoire de ne pas rentrer les poches vides. Pensez-y!

Guillaume HOIBIAN
(NANTERRE)

P.S. Pour une mise en place technique et pour organiser les stands contacter le secteur trésorerie au B.N.

Pourquoi la FRUF et pas l'UNEF dans les Cités-U

Les cités U., dans le cadre des oeuvres universitaires, est une composante majeure de l'Aide Sociale à l'Université, dans la perspective de permettre à des jeunes d'origine modeste de poursuivre leurs études.

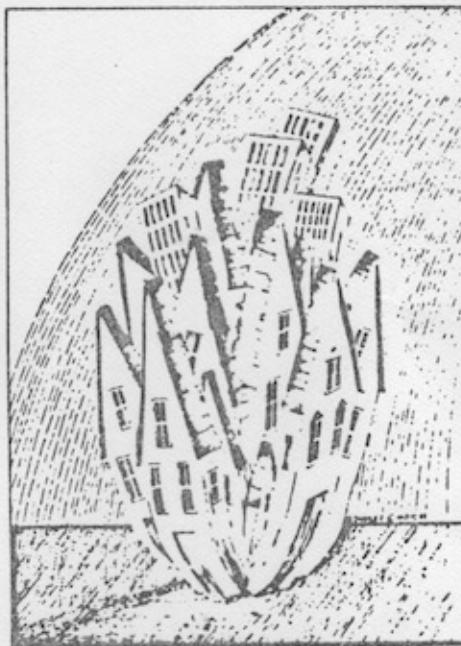
Elles ont été mises en place pour garantir au plus grand nombre le droit aux études, l'accès à l'Enseignement Supérieur, pour que le manque de moyens financiers ne soit pas un facteur d'exclusion.

Or, depuis plusieurs années, la politique gouvernementale en matière d'Aide Sociale a eu pour fondement le démantèlement des oeuvres universitaires, l'aggravation de la sélection sociale : désengagement financier de l'Etat dans les Oeuvres, rupture de la parité Etat-Etudiants dans le financement du ticket de Restau. U., hausse des loyers en cité U., diminution continue de la portée des services, ...

La sélection sociale, les 110.000 étudiants logés en Cité U., en sont les premières victimes à l'Université dans leur majorité ils sont d'origine modeste, boursiers. Il faut donc bien mesurer, pour ces 110.000 étudiants, la portée des augmentations de tarifs : les loyers, le ticket de Restau. U., la MNEF, les transports, ...

S'il ne faut pas réduire les résidents en Cité à leur situation de "logés en Cité U.", car ils sont avant tout étudiants, et connaissent toutes les difficultés des étudiants, il s'agit également de prendre en compte leur spécificité due à leur recrutement social, le fait d'être logés par milliers au même endroit, d'être confrontés directement et les premiers à la sélection sociale au travers de la politique gouvernementale en matière d'oeuvres universitaires. Les Cités U. sont d'ailleurs le lieu d'une activité revendicative et culturelle importantes. Les résidents mènent des luttes, animent des activités qui leur sont s'auto-organisent pour cela de manière particulière au travers d'associations par Cité Universitaire, car ils y rencontrent les problèmes spécifiques

liés à la vie collective d'un même lieu d'habitation, et ce sont ces associations qui rassemblent le mieux les résidents. Il s'agit d'intervenir sur les moyens de vivre et d'étudier des résidents, que ce soit les moyens matériels (bourses, Cités U., Restau. U., ...) que les moyens d'accéder à la culture, de faire du sport, etc..., sans oublier que les résidents ont un pouvoir d'achat très faible, et le plus souvent des conditions de vie et d'études précaires..



Mais parceque les résidents sont en Cité U., il est essentiel de prendre en considération l'aspect "cadre de vie" de leur logement : trop souvent, les Cités U. ne sont pas entretenues, ou les équipements collectifs sont inexistantes; c'est aussi le manque de logements en Cité U. qui les concernent.

Les résidents ont aussi des droits, et il est parfois nécessaire de les faire respecter : par exemple, les élections au Conseil de Résidence ne sont pas organisées dans certaines Cités U.

Le dernier axe d'intervention est l'animation, pour faire en sorte que les Cités U. ne soient plus des ghettos.

Les résidents s'organisent pour faire aboutir leurs revendications et animer leur cité, pour mieux y vivre, et ils le font au travers d'associations par cité universitaire.

Un aspect important du mode d'auto-organisation des résidents est aussi la mise en place d'une structure nationale de coordination des associations qui lui sont affiliées, de coordination des revendications des résidents, de représentations des résidents. La FRUF est la première organisation syndicale en cité U., vus les résultats aux élections au Conseil des Résidents, en 1986-87, mais aussi les années précédentes.

Les associations affiliées à la FRUF n'apparaissent le plus souvent aux résidents que sous leur forme d'associations locales, dans lesquelles se reconnaissent la masse des résidents pour ce qui est de leur vie en Cité U.. Créer une structure non spécifique aux Cités U. n'est donc pas la meilleure forme pour rassembler et agir dans les résidences..

Pourtant, partout où cela est nécessaire, les AGE doivent impulser la constitution d'associations FRUF, pour rassembler les résidents et mener des luttes.

Les élections aux Conseils de Résidents qui ont lieu au premier trimestre de l'année universitaire, sont l'occasion de créer partout une association FRUF représentative, lorsque celle-ci n'existe pas, si on en fait l'affaire du maximum de résidents grâce à des initiatives d'adhésions.

Sylvie BONAMI
(Bureau National FRUF)

* *

INTERVENTION DE PIERRE VILLARD SECRETAIRE GENERAL DE L'UNEF A LA CONFERENCE NATIONALE D'ACTION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

MONTREUIL LES 26 ET 27 SEPTEMBRE 1987

Chers amis,

Je voudrai apporter ici quelques éléments de réflexion sur la place des étudiants dans le combat pour la paix.

Les étudiants ont tenu cette année un rôle important dans le mouvement social de notre pays. A la fois sur le plan de la défense du droit aux études, mais aussi dans la lutte antiapartheid ou celle pour la paix et le désarmement.

Dans les premières manifestations de mai-juin 86, notamment en province, un des slogans les plus spontanés était : "du fric pour les facs pas pour l'armée".

Tout au long du mouvement de l'automne, cette question des choix de financement a été à l'ordre du jour. Avec, certes, des appréciations différentes (on ne peut faire autrement quand un million de jeunes débattent). Les maux dont est victime l'Université ont, pour la plupart été attribués au désinvestissement de l'Etat en matière d'éducation, et plus particulièrement au niveau de l'Enseignement Supérieur. Il faut dire qu'il y a de quoi quand pour la première fois, le budget de la Défense 87 dépasse celui de l'Educational Nationale.

Il y a une certaine démesure, lorsqu'en octobre 85, Mr CHEVENEMENT supprime la contribution de l'Etat au régime étudiant de Sécurité Sociale, contribution qui s'élevait à 306 millions de francs, portant ainsi les droits d'inscription à plus de 2000 F, et la somme de 474 milliards accordée à la loi de programmation militaire.

Comment voulons-nous que les étudiants restent en dehors de l'action pour la paix et le désarmement, quand d'un côté l'échec et la sélection qu'ils vivent tous les jours sont un manque criant de finances publiques, et que de l'autre, des milliards sont engloutis pour la mort.

Une des résolutions des Etats Généraux de l'Enseignement Supérieur tenus à St-Denis les 27-28-29 mars a donc été : "Nous dénonçons les gachis financiers en ce qui concerne le budget alloué à la Défense Nationale et demandons qu'une partie de ces fonds soit reversée dans l'Enseignement Supérieur".

Mais il ne faudrait pas croire que le débat étudiant se limite à une question d'argent.

En effet, il touche aussi les contenus et les débouchés des formations. Or, là aussi, force est de constater que la course aux armements a des incidences graves.

Regardons où va la recherche!

La recherche civile est à peu près délaissée au profit de la recherche militaire. Encore une fois, le budget de celle-ci augmente de manière scandaleuse alors que l'on en est à réduire les effectifs dans les grands centres nationaux de recherche civile.

Regardons sur quoi se base la coopération!

Alors que notre pays la considère selon des rapports dominant-dominé et se sert des dépenses militaires pour imposer cette loi du plus fort, le développement des pays nécessiterait une coopération basée sur des rapports nouveaux d'échanges mutuellement avantageux, en respectant l'indépendance des pays.

Quel intérêt pour tous les étudiants qui apprennent à développer la vie, à soigner, à construire, si la seule perspective qui leur est offerte est la course à la mort, la destruction de la vie sur cette planète..

Ces incidences sur le contenu des formations commencent donc à donner lieu à des initiatives dans les universités.

Ainsi, au CHU Henri Mondor de CRETEIL, s'est tenu un colloque sur la prévention de la guerre nucléaire, avec la participation de personnalités telles que les professeurs JACQUART et SCHWARTZENBERG.

Ce colloque a donné lieu à un projet d'enseignement sur la médecine de catastrophe, notamment nucléaire.

Les amphithéâtres et les cités universitaires qui ont pu être déclarés "Zones de Paix" ne se contentent plus.

Je rappellerai la participation importante des étudiants et de la jeunesse à la manifestation pour l'Arrêt des Essais Nucléaires du 14 juin.

Le débat et l'action pour la Paix et le Désarmement ont donc pris une grande ampleur dans les universités. Ils sont appelés à se développer, d'autant à un moment où la perspective de zéro arme nucléaire en l'an 2000 devient tangible.

Et je dirai que c'est justement le moment d'enfoncer le clou. Cet accord de principe doit amener tous les acteurs de la Paix à intensifier leur action. Car rien n'est définitivement acquis! Les pacifistes ont en face d'eux des partisans guerriers qui peuvent bien un jour revenir sur ces accords si nous fléchissons dans notre action.

Notre gouvernement traîne les pieds. Ce gouvernement du pays des Droits de l'Homme déverse des contre vérités pour justifier ses propos concernant cet accord URSS-USA.

Alors, vraiment, tout nous porte à développer de manière large notre action pour la Paix et le Désarmement, d'être ambitieux pour le 28 octobre.

Or, le Mouvement de la Paix ne franchit pas les portes des universités. Je pense qu'il est temps de mettre un terme à cet état de choses.

D'autant que l'UNEF compte faire de la semaine internationale de l'ONU un temps fort du combat pour la Paix dans les universités françaises, sous des formes diverses.

L'Union Internationale des Etudiants (qui groupe 115 Unions Nationales d'Etudiants) appelle à faire de cette semaine une semaine pour l'Educational à la Paix dans les établissements d'Enseignement Supérieur.

Partout dans le monde, les Universités seront à l'heure de la Paix!

J'invite donc les participants de la Conférence Nationale à prendre et à intensifier les rencontres dans les universités, pour que les étudiants de France prennent une place plus grande encore dans l'action pour la Paix, et soient nombreux présents avec nous le 28 octobre.



La Commission informatique et liberté renvoie Ravel à ses gammes

Mis en place au printemps 1987 pour les étudiants désirant s'inscrire à l'université, le serveur minitel Ravel a été dénoncé par la Commission informatique et liberté après quelques dérapages. Les présidents d'université devront désormais solliciter un avis de la Commission avant de le remettre en place.

Les universités de la région parisienne ne pourront plus pianoter RAVEL sur leurs claviers dans les mêmes conditions qu'en 1987. La partition est à revoir, ainsi en a décidé la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) RAVEL ou Recensement automatisé des vœux des élèves : a été mis en place au printemps 1987, les candidats au bac d'Ile-de-France sont alors invités à indiquer sur minitel l'université où ils souhaitent s'inscrire à la rentrée. Officiellement, il s'agit là d'un simple sondage, facultatif et purement indicatif, permet-

tant à l'administration de mieux préparer la rentrée et la CNIL, consultée, a donné son feu vert.

Lorsque, fin juin, les présidents des treize universités parisiennes reçoivent la liste des candidats, quelques dérapages se produisent. Tous les futurs étudiants sont informés par écrit sur les modalités d'inscription « mais certains établissements ont aussi joint (à ce questionnaire) une convocation, accordant ainsi une priorité d'inscription aux élèves qui avaient utilisé le système RAVEL », note le rapport de la CNIL, rédigé par Pierre Bracque, qui vient d'être rendu

public. Or RAVEL ne devait pas servir à privilégier certains candidats.

Le rapport note par exemple que Paris II-Assas « a retenu à partir des vœux recensés, un nombre optimal de candidats susceptibles d'être inscrits ». A l'inverse, Paris X-Nanterre « a informé les étudiants recensés des modalités d'inscription » précisant que celle-ci était « ouverte à tous les élèves, recensés ou non ». Ces différences d'utilisation de RAVEL, qui s'expliquent par l'autonomie de chacune des universités parisiennes, ont alarmé parents d'élèves et enseignants. Saisie par quelques plaintes, la CNIL a enquêté et constaté que « l'utilisation qui a été faite des informations collectées dans le cadre de l'opération RAVEL n'est pas conforme à ce qui avait été présenté dans le dossier de demande d'avis ».

La Commission n'est pas opposée sur le fond à l'opération, elle désapprouve le fait d'avoir été insuffisamment prévenue. « L'utilisation, à des fins de convocation ou pré-inscription, des informations collectées dans le cadre de ce recensement n'apparaît pas dans la demande d'avis transmise à la Commission », note Pierre Bracque.

En fait, touchant ainsi au problème délicat de la sélection à l'université, la CNIL ne semble guère à l'aise. Elle avait déjà examiné au début 1987 une demande émanant de Paris VI : le président de cette université avait mis sur pied un système permettant aux bacheliers de s'inscrire sur minitel. Au passage, les élèves devaient communiquer leurs notes au bac, ouvrant ainsi la porte à une sélection. Mesure de courte durée : les syndicats étudiants obligèrent le président à modifier ce projet.

La CNIL, elle, avait, ici aussi, accordé son feu vert : « Il s'agissait d'une expérience. Dans ces cas-là, nous sommes toujours plus larges, et nous avons autorisé l'université à demander les deux notes dans les matières scientifiques du bac. Dans un autre cadre, nous serions plus stricts. Ainsi, si le recteur souhaitait recommencer RAVEL, la CNIL subitrait sans difficultés qu'on demande aux élèves d'indiquer leur nom et adresse. Au-delà de ces renseignements, il faudrait débattre », explique-t-on à la CNIL. « Certains disent que recueillir les notes du bac ne constitue pas une sélection à condition qu'un dossier d'inscription soit envoyé à tous les candidats. Pour d'au-

tres, si les notes ne servent à rien, pour- qu'on les recueille avec RAVEL ? »

Lorsque la Commission s'est réunie le 15 septembre pour débattre de RAVEL, Pierre Bracque a rappelé ses inquiétudes vis-à-vis d'opérations telles que celle de Paris VI : « Ce système en principe facultatif risquait de devenir objectivement obligatoire, instituant ainsi une présélection, seule question importante pour la CNIL. » Il a reconnu en même temps que les comportements différents des universités rendaient « toute appréciation globale difficile ». Ne voulant pas se prononcer sur le fond (ce n'est pas le rôle de la Commission), la CNIL a décidé de lancer quelques avertissements. En rappelant par écrit au recteur les termes de la loi de 1978 (II), en adressant à tous les présidents d'université de la région parisienne une lettre résumant le rapport de Pierre Bracque, la CNIL a insisté sur un point : avant de remettre sur pied une opération du type RAVEL, les autorités universitaires devront solliciter un nouvel avis de la Commission.

Catherine BEDARIDA
« La loi du 6 janvier 1978 régit tout ce qui touche aux fichiers informatiques »

Un rapport sur le coût de l'échec scolaire

Plus de 25 milliards de francs : c'est le coût annuel des redoublements à l'école, selon un rapport du Conseil économique et social (CES) consacré aux Perspectives d'évolution des rapports de l'école et du monde économique face à la nouvelle révolution industrielle. L'échec scolaire coûte trop cher, dénonce le rapporteur Jean Andrieu. Selon lui, « chaque année, un élève sur dix, un collègue sur huit, un lycéen sur six et un étudiant sur trois

paient le lourd, le mutilant tribut de l'échec ». Estimant que « ce n'est pas le prix du savoir qui est trop élevé, mais bien celui de l'échec qui est trop lourd », le CES propose de porter de 7,1 % à 10 % du PIB l'ensemble des dépenses d'éducation et de formation. Hier soir, les membres du CES ont adopté le rapport à 166 voix (sur 197 votants). Force ouvrière ayant voté contre et la CGT s'étant abstenue.

290 candidats pour 120 places en licence de cinéma

CENSIER HORS CONCOURS

Combattue à l'automne 1986, la loi de la sélection maison fait son entrée à Paris-III sous la forme d'un « test de compétence » boycotté par les étudiants

La distance qui sépare l'entrée de la fac de la salle 31 n'est pourtant pas très longue. A peine une trentaine de mètres. Mais à n'en faut pas plus pour se faire une petite idée de ce que peut être la situation de Paris-III Censier. Un hall lugubre, un éclairage minime, des vitres craquelées, et quelques portes défoncées. Visiblement, la dernière fois qu'une couche de peinture s'est posée sur ces murs doit remonter à très, très loin. Encore un effort avec ce passage devant des lavabos mal en point avant de pousser la porte de la salle 31 ; et là, enfin, on respire.

On respire, car les étudiants, qui sont réunis ici en assemblée générale, se battent. L'ordre du jour de l'AG est aussi simple qu'angoissant : ils sont 290 candidats à pouvoir et vouloir s'inscrire en licence de cinéma, alors que 120 à 130 places seulement sont disponibles.

Une équation infernale que le président de l'université, M. Elrod, a cru pouvoir résoudre, non pas en se tournant vers le ministère pour demander des locaux, du personnel et des crédits, mais en instituant un concours illégal baptisé « test de compétence ». Le jour

de la sélection était fixé au 30 septembre, et les 290 candidats recevaient une convocation. Tout devait se dérouler normalement. Mais le président de Paris-III avait seulement oublié que quelques mois plus tôt, Censier s'était engagé à fond dans le mouvement contre le projet Devaquet.

Résultat : la quasi-totalité des étudiants refusent de se faire tester, transforment le concours en assemblée générale et prennent pour première décision d'exiger l'inscription en licence des 290 candidats. Mise en échec, la présidence de l'université doit remballer son test, mais ne renonce pas à son objectif d'éliminer plus de la moitié des demandeurs.

Elle choisit alors comme nouveau mode de triage l'examen de chaque dossier. Méthode particulièrement arbitraire dans la mesure où sont écartées d'emblée les candidatures extérieures à Paris-III. C'est le cas de Marie-Laure, qui vient de Montpellier, qui a dû louer un appartement à Paris et qui ne sait toujours pas ce qu'elle va devenir. C'est le cas de tous ceux qui n'ont aucune chance de trouver ce type de formation dans leur région, quand on sait que sur les quatre fois où existe cette licence, trois sont à Paris.

Méthode arbitraire donc, mais aussi procédée peu glorieuse que celui qui consiste à vouloir opposer les sélectionnés aux rejetés. Nouvelle tentative et nouvel échec, si l'on en juge par la détermination de l'assemblée générale qui

s'est tenue le jeudi 15 octobre, et par la présence à cette AG d'étudiants dont les dossiers ont pourtant été retenus.

C'est le cas de Marie-Christine et d'Isabelle. Pas question pour elles de renoncer à la lutte sous prétexte qu'elles ont échappé au couperet. Elles s'expliquent : « Ce problème concerne tout le monde. Il y a deux ans, on nous a conseillé de nous orienter vers cette formation, en nous expliquant que l'arrivée de telles privates, des radions, du développement de l'audiovisuel, ferait qu'il y aurait beaucoup de débouchés professionnels. Mais comme les choses ne se passent pas du tout comme ça, maintenant, on nous dit qu'il faut choisir autre chose ».

Marie-Christine insiste : « C'est dramatique de voir comment les études littéraires et artistiques sont de plus en plus déconsidérées, laissées de côté ». Christophe, responsable à Censier de l'Union des étudiants communistes, approuve : « Enfin, est-ce qu'un pays comme la France n'aurait plus besoin de créateurs, de cinéastes, de réalisateurs de télévision ? » Isabelle ajoute : « J'ai l'impression qu'on veut tous nous mettre dans le même moule. On nous parle de créer son entreprise ou de devenir un cadre compétitif. Moi, franchement, ça ne me branche pas du tout ».

Marie-Christine et Isabelle ne sont pas syndiquées et disent ne pas avoir d'engagement politique précis. Mais comme en novembre-décembre 1986,

elles veulent bouger. « Ce mouvement contre la loi Devaquet, ça a changé beaucoup de choses pour moi, explique Marie-Christine. Ça m'a surpris, et ça m'a rassuré de voir que les jeunes ne pensaient pas qu'au fric, et qu'on pouvait se donner la main. Je crois qu'il en reste beaucoup de choses, mais j'ai l'impression qu'aujourd'hui, on est un peu dans une situation d'attente ».

Isabelle, qui est aussi caennaise dans une grande section à 25 francs de l'heure pour payer ses études, se déclare prête à participer à un mouvement d'ampleur nationale sur le thème « moins d'argent pour l'armée, plus pour l'éducation ». « Je le ferais, ajoute-t-elle, même si ça m'angoisse de louter encore tout un trimestre ».

À Censier, ce mouvement passe dans l'immédiat par l'inscription en licence de cinéma des 290 candidats. Plusieurs types d'action ont été décidés au cours d'une assemblée générale où Christophe a lu la question écrite posée récemment sur ce point précis au ministre Jacques Valade, par le député communiste Georges Flage. Il a donc été décidé de boycotter les inscriptions, d'appeler tous les refusés à se rendre aux cours en expliquant le sens de cette présence, de déposer un recours auprès du tribunal administratif sur le caractère juridiquement illégal de cette sélection, et enfin de sensibiliser les étudiants de premier cycle sur cette affaire.

Un comité de lutte s'est créé, qui a élu domicile en salle 31.

G.S.

L'HUMANITE 20/10/87

Universités : Valade renoncerait à l'autonomie des UFR

Jacques Valade devrait officiellement dire son, dans les prochains jours, à la transformation des UFR (unités de formation et de recherche — les départements des universités) en « instituts ». Cette mesure devait permettre à ces derniers d'être plus autonomes et de ressembler ainsi aux anciennes facultés... Ou même aux grandes écoles. Jacques Valade préférerait donc rester prudent afin de ne pas provoquer la colère des syndicats qui voyaient à travers cette « réforme » le retour de la loi Devaquet par la fenêtre.

Même s'il ne concernait que trois départements d'universités, ceux de Nantes (droit) et Paris-I (droit et gestion), ce changement de statut avait pris la valeur d'un « test politique » à l'université où, jusqu'à présent, le ministre a pris soin de ne rien faire pour éviter les

vagues et risquer de réveiller le syndrome Devaquet.

On apprend, par ailleurs, que la Commission informatique et liberté, réunie le 15 septembre, a émis des réserves sur l'utilisation du système informatique RAVEL. Celui-ci consistait en un recensement par Minitel des vœux des lycéens pour leur inscription à l'université. Alors qu'à l'origine le système était conçu à titre « indicatif », certaines universités comme Paris-II (Assas) l'ont utilisé pour « pré-inscrire » leurs étudiants. C'est cette pratique qui s'apparente à une présélection par le biais de renseignements transmis par l'informatique qui « dérange » la CNIL. Elle souhaiterait y mettre des « garde-fous ». Ainsi la commission examinera soigneusement avant de l'autoriser les conditions dans lesquelles l'opération RAVEL pourrait être renouvelée le printemps prochain.

L.V.

PARIS-I : LA CRAVATE QUI TUE

Professeur en sciences politiques à Paris-I, M. Tullier a honte des étudiants qui ne portent pas de cravate le jour de leur examen. Il les a donc prévenus : quiconque ne viendrait pas cravaté à l'oral se verrait sanctionné d'un zéro sans appel. Un étudiant, syndiqué à l'UNEF, a refusé de se soumettre au chantage. Résultat : le Pr Tullier a tenu sa parole, a sorti le jeune insolent, et a inscrit un rond sur la copie d'examen. La présidence de Paris-I refuse de demander au prof de revenir sur cette incroyable sanction, car elle considère qu'il est libre de « faire ce qu'il veut ».

L'HUMANITE 20/10/87

GRENOBLE : CHERCHEUR MENACÉ D'EXPULSION

Les laboratoires informatiques de l'Institut polytechnique de Grenoble, qui regroupent cinq cents enseignants-chercheurs et mille étudiants, étaient fermés hier pour protester contre la menace d'expulsion d'un chercheur roumain travaillant depuis 1968 à Grenoble. Condamné en 1983 pour espionnage malgré ses protestations et celles du comité de soutien, Trajan Muntean a été informé le 15 octobre dernier, par la préfecture de l'Isère, qu'il avait dix jours pour quitter le territoire. Vivant avec une Française, père d'un nouveau-né, Trajan Muntean est docteur en informatique et directeur d'une équipe de recherche qui participe au projet « Supernode », dans le cadre du programme Esprit.

L'HUMANITE 22/10/87

LE MATIN 16/10/87

MARCHANDS CHASSES DE LA FAC

Depuis des années, une bien étrange association propose des travaux dirigés payants. Mais cette fois, à l'initiative de l'UNEF, mille étudiants boycottent le racket, et demandent les moyens nécessaires à leur formation

LA Sorbonne, vendredi dernier. Mille étudiants sont réunis dans un amphithéâtre. Ils entendent à un cycle de formation de deux ans, pour tenter d'obtenir un diplôme de capacité en droit. Cette réunion d'information a lieu chaque année. Et, chaque année, un représentant d'une certaine Amicale des capacités de l'université Paris-I explique aux étudiants que moyennant 90 francs de cotisation, et 50 francs de brochure, ils bénéficieront de travaux dirigés supplémentaires, et se donneront ainsi une meilleure chance de réussite à l'examen. Tout cela est présenté de façon tout à fait officielle, et jusqu'à présent tout cela était parfaitement admis. Mais, vendredi dernier, tout a basculé.

Ceux par qui le livret a été levé s'appellent Christophe Sandier et Charaf Laaraj. Elus de la liste UNEF au conseil d'université, ils mènent depuis trois semaines un combat qui est en train de provoquer une sacrée secousse à l'intérieur de la fac.

Au départ, un sentiment de révolte : pourquoi, en plus des 510 francs de droits d'inscription, faudrait-il payer une sorte d'impôt destiné à obtenir ce qui relève directement de la mission de l'université ? Pourquoi faudrait-il admettre cette injustice, sous le seul prétexte que cette pratique existe depuis une bonne quinzaine d'années ?

Une fois bousculées ces fausses évidences, d'autres questions se sont posées : quelle est donc cette fameuse ACUP, où va tout cet argent, et à quoi sert-il ?

Première surprise : l'amicale en question n'a aucun lien officiel avec l'université. Son président est un haut magistrat à la cour d'appel de Paris, l'un des vice-présidents est à la direction d'une entreprise de transports, et la trésorière est une « étudiante » qui a largement franchi le cap de la quarantaine.

Deuxième surprise : alors qu'elle se livre à une activité commerciale privée financée par les étudiants, l'ACUP a pignon sur rue à l'intérieur de la Sorbonne. Elle dispose gratuitement des locaux, du personnel et des services administratifs de Paris-I. La duperie va jusqu'à l'utilisation d'un papier à en-tête d'université, où figurent en tout petit le sigle ACUP, et en très gros la mention de l'université.

Troisième surprise : ceux qui prétendent assurer ces travaux dirigés payants n'ont aucune compétence en la matière. Ce ne sont ni des enseignants, ni des formateurs juridiques, ni des étudiants de niveau supérieur. Preuve en est que, chaque année, ces TD sont rapidement décriés.

Tout aussi étonnante est la réaction du président de Paris-I, Jacques Sop-

pelsa indique qu'avant de rencontrer en fin de semaine dernière la délégation étudiante qui a découvert le pot aux roses, il ignorait tout de cette affaire, dont il admet la gravité, et à propos de laquelle il doit d'ailleurs saisir le conseil d'université jeudi prochain.

L'argument a du mal à convaincre les étudiants. Ces derniers font remarquer que si un racket quasi officiel a pu impunément s'organiser dans la fac pendant des années, c'est d'abord en raison des moyens dramatiquement insuffisants de l'université. Les marchands de TD se sont engouffrés dans cette brèche, spéculant sur un sentiment d'angoisse de l'échec, quand on sait qu'en 1987, sur 1.000 candidats, 70 ont décroché le diplôme.

Mais cette fois, contrairement aux années précédentes, les étudiants n'ont pas marché dans la combine. Christophe et Charaf y sont sans doute pour beaucoup. Car plutôt que de chercher un règlement en catimini, sans faire de vagues, les deux élus UNEF ont joué la carte de la transparence. Vendredi dernier, ils ont porté l'affaire au grand jour, appelé les mille étudiants à boycotter les TD payants et à exiger de l'université les moyens nécessaires à une formation de qualité.

Résultat : l'appel a été suivi à 95 %, et le pauvre représentant de l'ACUP s'est retrouvé devant un amphithéâtre désert.

Gilles Smadja

DU NEUF POUR L'UNEF.

L'UNEF a présenté hier ses nouveaux locaux situés désormais rue Edouard-Pailleron, à Paris. A cette occasion, le président du syndicat, Xavier Aknine a souligné le volontarisme du gouvernement de mettre en place par petits bouts l'essentiel du projet Devaquet, rejeté en décembre 1986 par la lutte des étudiants et des lycéens. Exemples à l'appui, Xavier Aknine a montré l'existence de riposte à cette politique, à l'instar des actions en cours à Censier ou à Aix-en-Provence. Le président de l'UNEF a également mis en évidence la « répression » qui s'exerce contre le syndicat étudiant : subvention nationale diminuée de moitié cette année ; problèmes de locaux et de liberté d'expression dans de nombreuses facs. La CGT, l'UGIC, le SNES, l'UEC étaient représentés lors de cette initiative. (Photo Jean Texier.)

L'HUMANITE 3/10/87

LAIDE RETRO DEVAQUET

Massivement rejetée en novembre-décembre 1986, la loi de la sélection, des fric-facs, des facs-poubelle est mise en œuvre par tous les bouts possibles. Mais déjà, l'action s'organise

LES étudiants de l'université Aix II manifestent aujourd'hui devant le réfectoire de leur académie. Ils refusent de payer un supplément de cinq cents francs qui s'ajoutent à leurs droits d'inscription, rallongée réclamée au titre d'une vague « contribution pédagogique », pour avoir accès aux salles d'informatique, d'anglais et à la bibliothèque.

« On veut nous imposer cette mesure pour la troisième année consécutive », indique Philippe Guedu, qui anime l'activité des étudiants communistes à la fac. « Mais cette fois, ajoute-t-il, on sent qu'il y a une grande résistance, une volonté de ne pas se laisser faire. »

L'action s'est organisée très vite. En assemblée générale et dans les amphithéâtres, le boycottage de la réouverture a été voté par proposition de l'UNEF. Si la mobilisation est partie des syndicats, rapidement, tous les étudiants se sont retrouvés ensemble dans une lutte qui porte bien le signe de novembre-décembre 1986, et des états généraux de l'université.

Que la riposte à cette tentative de racket ait été aussi forte révèle un sentiment largement partagé sur les campus en cette rentrée universitaire 1987. En l'occurrence, celui d'avoir à affronter, en pratique, la mise en application, à dose plus ou moins forte, d'une loi Devaquet qui officiellement n'existe plus. C'est particulièrement vrai quand il est question d'aggraver une sélection par l'argent, déjà impopulaire, thème qui avait précédemment cristallisé l'explosion de l'automne 1986.

Aix II n'est pas un cas isolé. A Paris IV-Sorbonne, c'est une réouverture supplémentaire de deux cents francs qui était demandée au mois de mai, et qui s'ajoute aux cent francs d'amende pénalisant tout retard dans l'inscription aux examens. Ainsi se multiplient les exemples d'universités dont les présidents décident de faire supporter aux étudiants un déchargement financier de l'Etat constant depuis une bonne dizaine d'années. Une attitude sur laquelle compte beaucoup Jacques Valade.

Du haut de son ministère perché sur la montagne Sainte-Genève, le suc-

cesseur d'Alain Devaquet a beau cultiver l'image du sénateur tranquille peu pressé de remettre sur le tapis une réforme universitaire ; ses décisions sont tout le contraire du statut quo apparent.

Ainsi, aux problèmes les plus urgents : manque de locaux, manque de personnel, manque d'argent pour le fonctionnement des facs, montent insuffisamment des bourses ; le gouvernement répond dans son budget 1988 par l'absence de construction nouvelle d'université, par la suppression de cent quatre-vingts postes administratifs et techniques, par une saignée de vingt-quatre millions de francs dans les crédits alloués aux « cités U », et par un accroissement dérisoire de 2 % du nombre des boursiers, au moment où la France détruit le traité pompon du taux d'étudiants endettés le plus élevé d'Europe.

Autre record, guère enviable, qui tient en deux chiffres : quatre cent soixante-quatorze milliards consacrés à la fabrication ou à l'achat d'armes pour les cinq années qui viennent, et vingt-trois milliards de francs pour le budget 1988 des

universités. Les mêmes qui ont choisi les canons contre les amphes... à savoir les députés de l'UDF, du RPR, du Parti socialiste et de Le Pen — peuvent toujours après ça se gargariser du besoin-doubler-le-nombre-d'étudiants. Sans les moyens nécessaires, le slogan sonne creux. En réalité, « atteindre un tel objectif, suppose augmenter chaque année d'au moins 10 % le budget de l'enseignement supérieur », estime Francine Demichiel, présidente de Paris-VIII.

La riposte organisée à Aix II démontre : pour obtenir de nouveaux succès, le mouvement étudiant ne repart pas de zéro. La génération Devaquet a fait l'expérience de la lutte, de la solidarité, de la victoire. L'autre jour à Paris-VIII, au moment de remettre son dossier d'inscription après deux heures d'attente, Nathalie, étudiante en histoire disait : « C'est dingue de voir une fac dans un état aussi lamentable. Il faudrait quand même qu'on bouge, qu'on fasse quelque chose. Ça ne peut pas continuer comme ça... »

Gilles Smadja

L'HUMANITE 20/10/87

UNIVERSITÉ

En novembre le Congrès national de l'U.N.E.F. à Saint-Etienne

Le syndicat étudiant critique la rentrée universitaire

Si jusqu'à présent on enregistrait une certaine satisfaction pour la rentrée universitaire, les responsables de l'U.N.E.F. (Union nationale des étudiants de France) emploient d'autres qualificatifs comme « catastrophique, désastreuse » ils parlent même de « rentrée à la Devaquet » démontrant ainsi que malgré le départ du ministre des universités les problèmes demeurent. A l'université de Saint-Etienne 30 % des étudiants sont boursiers mais selon Marc Petit, secrétaire de l'U.N.E.F., ils sont obligés de payer leur inscription sans savoir quand ils seront remboursés. En géographie la bourse de thèse a même été supprimée. Autres points critiqués par l'U.N.E.F., le prêt de livre payant à la bibliothèque universitaire, le réfectoire restauré en augmentant de 20 % le prix du repas à la cote universitaire pour 12.000 étudiants. « C'est une véritable action et dans ces conditions comment peut-on avoir les mé-

mes chances de réussite », et Marc Petit d'ajouter « Le gouvernement est en train de procéder par étapes pour faire accapoter les étudiants ont goûté à la lutte et qu'ils n'accepteront pas n'importe quoi, mais nous devons être méfiants ». L'U.N.E.F. veut établir ce qu'elle appelle « un véritable rapport de force » et elle lance actuellement une campagne pour la syndicalisation des étudiants espérant ainsi grossir le nombre de ses 150 adhérents sur l'université stéphanoise. De plus du 18 au 22 novembre prochain Saint-Etienne sera la ville où se déroulera le 70^e congrès de l'U.N.E.F. 500 délégués environ seront attendus pour débattre de la politique à suivre au cours de cette année universitaire. Ce congrès sera aussi l'occasion pour le syndicat étudiant de fêter son 80^e anniversaire.

D.G.

Une proposition du mensuel « l'Etudiant »

La voix de son maître

C'est ! On a enfin trouvé le remède miracle à la grande misère des universités françaises. La solution sera disponible dès demain, dans le nouveau numéro du mensuel « l'Etudiant ». Elle tient en un seul chiffre : cinq mille francs. C'est ce qu'il faudrait faire payer aux étudiants pour leurs droits d'inscription en fac, si l'on suivait la proposition d'un journal qui vante régulièrement sur papier glacé les trente-six façons de devenir un gagnant, d'écraser les autres, pour s'en sortir seul, tout seul. Cinq mille francs : ce serait dix fois plus que le montant actuel, et six fois plus que l'augmentation envisagée dans l'ex-projet Devaquet, jusqu'à ce que... on connaît la suite.

Mais, visiblement, les partisans d'aggraver la sélection par l'argent, déjà impopulaire, n'ont pas renoncé. Depuis plusieurs mois, ils tentent de remettre ça. Soit en bloc avec le rapport Schwartz commandé par l'Elysée, soit par petits morceaux avec une redondance à Aix, un concours maison à Censier, une menace de démantèlement à Paris-I Sorbonne et Nantes.

C'est maintenant au tour du mensuel « l'Etudiant » de monter au créneau. Mais quand on connaît les liens étroits qui unissent ce journal aux pouvoirs, on se dit que c'est la voix de son maître qui a parlé, et que le maître en question n'est pas bon : de ressembler au ministre Jacques Valade.

Gilles Smadja

L'HUMANITE 22/10/87

L'HUMANITE 28/10/87

L'UNEF : UN CONGRES DE RIPOSTE

L'UNEF tiendra son 80^e Congrès du 19 au 22 novembre prochain à Saint-Etienne.

Un an après la marée qui a balayé le projet Devaquet, c'est la rentrée du mécontentement : sélection, diplômes au rabais... « Rien ne va plus à l'université », déclare le syndicat, en appelant à refuser l'aggravation, développer les luttes, comprendre la cohérence des projets et des mesures Devaquet, Schwartz ou Valade. C'est un champ nouveau qui s'ouvre au syndicat étudiant. Trouver la riposte la plus efficace à chaque cas, voilà l'urgence, d'autant que si, du côté de l'UNEF-ID, on préfère jouer avec l'administration pour renvoyer les nouveaux bacheliers d'une fac à l'autre, par contre, du côté des étudiants, la pression monte. Les participants aux états généraux ont un potentiel d'expériences qui ne demande qu'à se faire entendre, pourvu que l'UNEF sache s'adresser à tous, sans préférence et agir avec eux. « L'UNEF entend être « toujours plus et mieux le bûcheur de la riposte des étudiants ».

L'HUMANITE 20/10/87

L'HUMANITE 20/10/87

TRIBUNE-PROGRES 14/10/87

UNE RENTRÉE A LA DEVAQUET

La sélection, revenue par la porte de service, est au rendez-vous des facultés stéphanoises

LES responsables de l'UNEF à Saint-Etienne ont dressé hier le bilan de la rentrée universitaire, présentée partout ailleurs de manière positive. L'analyse de l'UNEF tranche radicalement avec ces appréciations rassurantes, exprimées notamment par la municipalité stéphanoise. En fait, la sélection par l'argent qu'une majorité écrasante d'étudiants ont repoussée en décembre dernier, est de nouveau présente à cette rentrée.

Pour la première fois, les boursiers (ils sont 30 % à Saint-Etienne contre 10 % en moyenne au plan national) vont devoir faire l'avance de leurs frais d'inscription (450 francs). Quand et comment seront-ils remboursés ? Mystère. L'inspection académique a seulement indiqué qu'il y avait des retards. Ajoutons 300 francs de caution à la bibliothèque, l'augmentation du ticket restaurant, des photocopies et des loyers, avec six cents chambres pour plus de dix mille étudiants. Dans les amphithéâtres, il faut aussi s'asseoir par terre, faute de place. Ou est dans ces conditions l'égalité des chances dans la réussite des études ? Tout dépend de l'aide que peuvent apporter ou non les parents. Ainsi, les inégalités se perpétuent de père en fils. A Saint-Etienne où une proportion importante d'enfants d'ouvriers ont toujours pu fréquenter l'université, le phénomène prend de l'ampleur. Cela, au moment même où le département a le plus besoin d'hommes et de femmes formés et qualifiés pour faire face à la crise. Combien sont-ils de jeunes à avoir renoncé à l'université cette année encore par manque d'argent ? Pourtant, la Loire de demain, la « nouvelle Loire », c'est eux.

Mais la rentrée universitaire est marquée par un élément nouveau : dans leur majorité, les étudiants ont participé au mouvement de l'hiver dernier, ils ont goûté à la lutte. Et cela change tout, car ils ne se sont pas battus pour rien. « La situation est explosive », affirme l'UNEF-UNEF qui, rappelle-t-elle, dès le mois de mai 1986 avait rassemblé 1.500 jeunes devant la préfecture de la Loire pour réclamer la suppression de la taxe d'orientation. La participation à une manifestation de ce mouvement étudiant, son influence à hauteur de 60 % au sein de

l'université, constituent donc le contexte dans lequel se déroulera le mois prochain le 72^e Congrès national de l'UNEF. Du 19 au 22 novembre, près de six cents délégués de toute la France sont attendus à Saint-Etienne pour ces travaux et pour fêter par la même occasion les quatre-vingts ans de l'UNEF. L'enjeu de ce 72^e congrès est, bien sûr, de prolonger l'action entreprise l'hiver dernier. En phase avec les revendica-

tions des étudiants, l'UNEF veut, à partir des décisions et orientations qui seront prises, faire grandir une force d'avenir pour les étudiants et le pays. Les différents thèmes du congrès seront d'abord discutés dans les amphithéâtres avec tous les jeunes. Durant les travaux, des commissions « hors congrès » seront ouvertes à tous les étudiants.

Pour fêter le 80^e anniversaire, des manifestations culturelles sont au programme. Il s'agit aussi de montrer que

la culture est une dimension à part entière de la formation des jeunes. Le 20 novembre, la Compagnie du Théâtre de Campagnole se produira, salle Jeanne d'Arc, à Saint-Etienne. La clôture des travaux sera marquée par un feu d'artifice. L'ensemble des jeunes et la population sont évidemment invités à ces manifestations.

France Diot

L'UNEF ET LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE : UNE RENTRÉE DEVAQUET

Le congrès national de l'UNEF se déroulera à St-Etienne en novembre

Les responsables de l'UNEF à Saint-Etienne ont dressé le bilan de la rentrée universitaire, présentée partout ailleurs de manière positive. L'analyse de l'UNEF tranche radicalement avec ces appréciations rassurantes, exprimées notamment par la municipalité stéphanoise. En fait, la sélection par l'argent qu'une majorité écrasante d'étudiants ont repoussée en décembre dernier, est de nouveau présente à cette rentrée.

Pour la première fois, les boursiers (ils sont 30 % à Saint-Etienne contre 10 % en moyenne au plan national) vont devoir faire l'avance de leurs frais d'inscription (450 francs). Quand et comment seront-ils remboursés ? Mystère. L'inspection académique a seulement indiqué qu'il y avait des retards. Ajoutons 300 francs de caution à la bibliothèque, l'augmentation du ticket restaurant, des photocopies et des loyers, avec six cents chambres pour plus de dix mille étudiants. Dans les amphithéâtres, il faut aussi s'asseoir par terre, faute de place. Ou est dans ces conditions l'égalité des chances dans la réussite des études ? Tout dépend de l'aide que peuvent apporter ou non les parents. Ainsi, les inégalités se perpétuent de père

en fils. A Saint-Etienne où une proportion importante d'enfants d'ouvriers ont toujours pu fréquenter l'université, le phénomène prend de l'ampleur. Cela, au moment même où le département a le plus besoin d'hommes et de femmes formés et qualifiés pour faire face à la crise. Combien sont-ils de jeunes à avoir renoncé à l'université cette année encore par manque d'argent ? Pourtant, la Loire de demain, la « nouvelle Loire », c'est eux.

Mais la rentrée universitaire est marquée par un élément nouveau : dans leur majorité, les étudiants ont participé au mouvement de l'hiver dernier, ils ont goûté à la lutte. Et cela change tout, car ils ne se sont pas battus pour rien. « La situation est explosive », affirme l'UNEF-UNEF qui, rappelle-t-elle, dès le mois de mai 1986 avait rassemblé 1500 jeunes devant la préfecture de la Loire contre la réforme des universités. La participation à une manifestation de ce mouvement étudiant, son influence à hauteur de 60 % au sein de l'université, constituent donc le contexte dans lequel se déroulera le mois prochain le 72^e congrès national de l'UNEF. Du 19 au 22 novembre, près de six cents

délégués de toute la France sont attendus à Saint-Etienne pour ces travaux et pour fêter par la même occasion les quatre-vingts ans de l'UNEF. L'enjeu de ce 72^e congrès est, bien sûr, de prolonger l'action entreprise l'hiver dernier. En phase avec les revendications des étudiants, l'UNEF veut, à partir des décisions et orientations qui seront prises, faire grandir une force d'avenir pour les étudiants et le pays. Les différents thèmes du congrès seront d'abord discutés dans les amphithéâtres avec tous les jeunes. Durant les travaux, des commissions « hors congrès » seront ouvertes à tous les étudiants.

Pour fêter le 80^e anniversaire, des manifestations culturelles sont au programme. Il s'agit aussi de montrer que la culture est une dimension à part entière de la formation des jeunes. Le 20 novembre, la Compagnie du Théâtre de Campagnole se produira, salle Jeanne d'Arc, à Saint-Etienne. La clôture des travaux sera marquée par un feu d'artifice. L'ensemble des jeunes et la population sont évidemment invités à ces manifestations.

Deux facs en grève à Saint-Etienne

LES CAHIERS DE DOLEANCES

Manque de professeurs, locaux inadaptés : après les étudiants de la fac d'arts plastiques, ceux d'anglais sont passés à l'action

IL y a quelques jours, l'UNEF dressait le sombre tableau de la rentrée à l'université de Saint-Etienne. La sélection, le projet Devaquet sont bel et bien au rendez-vous, constatait-elle. Mais cela dans un contexte totalement différent des précédentes rentrées. Le vaste mouvement de l'hiver dernier est passé par là. Les étudiants ont goûté à la lutte. Ce qui change tout, et faisait dire au syndicat étudiant : « La situation est explosive ». L'affirmation n'a pas tardé à se vérifier. Jeudi dernier, les étudiants de la fac d'arts plastiques se déclaraient en grève. Le lendemain, c'était au tour de ceux d'anglais de passer à l'action.

Pour les premiers, ce sont des problèmes de locaux qui ont déclenché le mouvement. En fait, ils ne sont pas nouveaux. Les étudiants se sont déjà battus pour obtenir des lieux corrects et adaptés à leurs études. Mais de locaux provisoires en salle d'attente, les difficultés demeurent.

En fac d'anglais, l'action a démarré avec une pétition contre la sélection. En effet, il y a deux cents inscrits en première année de DEUG, pour cent cinquante places. Ainsi, cinquante étudiants qui ont payé leurs droits d'inscription se voient refuser l'entrée des cours. C'est pourquoi, vendredi matin, les trois groupes d'anglais ont décidé la grève et défini précisément leurs revendications : cinq professeurs supplémentaires. Une assemblée générale aura lieu aujourd'hui, à midi, pour information et décider des suites à donner à l'action.

France Diot



L'UNEF se mobilise sur ces problèmes communs, plus ou moins, à toutes les filières. D'ailleurs, ces revendications étaient déjà apparues lors des assises locales de mars dernier, auxquelles avaient participé sept cents étudiants. Des propositions avaient été avancées. A l'université, on ressort donc les fameux cahiers de doléances et on envisage un élargissement de l'action. Des décisions se prendront aujourd'hui. Autrement dit, le congrès national de l'UNEF, qui se déroulera le mois prochain à Saint-Etienne, se prépare dans l'action, en phase directe avec les problèmes des étudiants.

Le feu coule dans les amphithéâtres, écrit-on samedi. A Saint-Etienne, il n'a fallu qu'une étincelle pour qu'il prenne (photo Huma)

HUMANITE
RHONE ALPES 26/10/87

HUMANITE
RHONE ALPES 14/10/87

REGARDS 21-27/10/87

L'Association UNEF

C'est ça !!!

Doucement bercé(e)s par le célèbre adage "L'Union fait la Force", nous avons décidé(e)s de nous organiser en se SYNDIQUANT.

C'est ainsi que :

- nous avons gagné un lieu de vie et d'animation sur la Fac où l'on discute, on s'organise pour défendre nos formations, se détendre un moment: LE FOYER
- nous avons gagné le doublement des horaires en remise à niveau
- nous avons gagné l'orientation non-sélective en Janvier
- c'est l'association qui a lancé le mouvement qui a permis de gagner le retrait total du projet DEVAQUET
- c'est elle encore qui a organisé les assises locales en Mars (plus d'une centaine de participants)
- nous avons gagné avec les remises à niveau la suppression de la circulaire PHILIP (voulait supprimer les bourses)
- nous organisons des "Boums de Sciences" tant réputées...
- nous avons 4 élu(e)s pour défendre tous les Etudiant(e)s (87% des voix)

L'Association UNEF appartient à ses Syndiqué(e)s. Chacun(e) décide propose, agit:

C'est ainsi que :

nous proposons comme planning d'activités:

du 5 au 9 Octobre: Débat avec films sur la rentrée et sur le mouvement Conférence de presse (publique) de rentrée de l'UGESE-UNEF * participation d'un dirigeant national de l'UNEF.

du 12 au 16 Octobre: débat: "Les débouchés SAV sur la Région stéphanoise: création d'un 2nd cycle sur St Etienne"

du 17 au 23 Octobre: Débat: "La Démocratie à l'Université: quelles élections universitaires * les Elu(e)s pour quoi faire?"

du 26 au 30 Octobre: débat: "Le 72ème Congrès de l'UNEF: quel intérêt, les enjeux, quels impacts dans le monde universitaire"
Participation de Xavier AKNINE (Etudiant en 6ème année de Médecine), Président de l'Union Nationale des Etudiants de France
Projection du Diaporama du 71ème Congrès de l'UNEF à LIMOGES (Mai 86)

du 2 au 9 Novembre: débat: "Les Oeuvres Universitaires; possibilité de construire une cité-U sur St Etienne; les Restau-U; les Bourses"

du 9 au 13 Novembre: débat: "Les Etudiant(e)s étranger(e)s et le Droit aux Etudes"

DU 19 au 22 NOVEMBRE

St Etienne accueillera 500 Délégué(e)s venu(e)s de toutes les Facs de France pour le 72ème Congrès de l'UNEF.

L'Association UNEF appartient à ses Syndiqué(e)s; chaque nouvel(le) adhérent(e) peut proposer d'autres initiatives (débat, ciné-club, week end de ski,), l'UNEF EST LA COMME OUTIL POUR LES REALISER !!!!

C'EST SUR CETTE BASE QUE NOUS TE PROPOSONS DE, TOI AUSSI, TE SYNDIQUER



Pour agir et gagner.
Pour être organisé en permanence.
Je me syndique.

Nom Prénom

Adresse

..... Tél. :

Université Etude

Cotisation 50 F ☐ Soutien 100 F ☐

De la Confiance ... à l'Adhésion!!

Boycott des 500 Frs supplémentaires en Licence d'Economie à Aix en Provence.

Boycott de l'examen devenu concours à l'entrée de la Licence de Cinéma à Censier.

L'année 87/88 commence dans l'action.

Au travers de ces luttes, l'UNEF rassemble, se renforce.

Des centaines de milliers de bacheliers font connaissance avec la fac. Au milieu du labyrinthe universitaire, l'UNEF les accueille, les informe et les aide.

Etudiants, bacheliers ont fait l'an passé une expérience commune. Quelle meilleure démonstration de la validité du syndicalisme revendicatif et rassembleur ?

Parmi eux, beaucoup connaissent l'UNEF.

Nombreux sont ceux qui en ont fait connaissance dans l'action.

La sympathie pour l'UNEF est grande. Mais cela ne suffit pas.

L'Union Nationale des Etudiants de France... chacun y a sa place; encore faut-il qu'elle lui soit proposée.

Le renforcement de l'UNEF est aujourd'hui une condition du développement continu des luttes et de leur aboutissement.

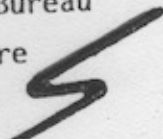
Il est illusoire de laisser croire à un étudiant qu'il peut rester en dehors du syndicat, le soutenir de l'extérieur, sans apporter lui aussi sa réflexion, sa sensibilité, ses propositions, ses responsabilités, ses exigences.

Chaque adhérent est à même de syndiquer autour de lui plusieurs copains de son amphi.

Il faut passer sans tarder de la confiance à l'adhésion.

Pierre VILLARD

Secrétaire Général de
L'UNEF

 Pour
que chaque
Dirigeant(e) d'AGE reçoive
" AGIR "
tous changements d'adresse
ou au sein du Bureau
doivent être
signalés 

Un vaste Débat

Décider de tenir dans chaque AGE, une initiative par semaine par association, voilà un objectif qui doit nous permettre à SAINT-ETIENNE de faire le constat que plus un seul étudiant ne connaît pas l'UNEF.

D'ici au congrès, avoir une présence quotidienne sous de multiples formes, c'est se donner tous les moyens pour intégrer plus vite tous nos adhérents.

L'UNEF doit apparaître comme l'organisation qui ne laisse pas un seul terrain d'intervention de côté, pas un seul étudiant de côté, qui permet le débat dans les universités.

Dans ce cadre, la décision d'organiser des Conventions Nationales, va permettre de poursuivre le débat sur des questions où les associations UNEF et les Etats Généraux ont déjà avancé des propositions, ou même d'engager un vaste débat là où nous avons laissé la réflexion de côté (les formations par exemple).

Que des centaines et des centaines d'étudiants débattent et luttent dans la période, c'est permettre à l'organisation de se développer, d'intégrer de nouveaux adhérents. C'est faire de notre 72ème congrès qu'il soit réellement préparé dans les facs avec les étudiants et non à huis clos.

Les conventions, c'est la suite logique de l'activité de l'UNEF. C'est ce qu'il nous faut dans le cadre de la préparation du 72ème congrès, afin d'associer durablement plus d'adhérents.



Convention "Aide Sociale"

La Commission Aide Sociale va tenir sa Convention le 6 novembre 1987 à MARSEILLE.

Tous les étudiants de France y sont cordialement invités. Participeront aussi à cette journée, les responsables nationaux de la CGT des CROUS, de la FEN, le Ministère de la Santé, des assistantes sociales, la MPU de MARSEILLE, le personnel ouvrier du CROUS d'AIX-MARSEILLE.

Nous aborderons plus particulièrement les problèmes des oeuvres universitaires, avec les applications concrètes du décret VALADE en cette rentrée. Le logement, la restauration, le

salariat sont autant de préoccupations sur lesquelles les EG ont fait des propositions. Profitons-en pour aller plus loin.

La Sécu, avec le plan SEGUIN, est dangereusement attaquée, les moyens des médecines préventives universitaires sont en chute libre. Pourtant, chaque étudiant est en mesure d'exiger le droit à la Santé au même titre que nous revendiquons le droit aux études pour tous.

Pour préparer cette journée, il y a nécessité de faire le bilan de la situation sociale des étudiants, et de débattre.

Pour cela, la Commission Aide Sociale a conçu un questionnaire abordant les différentes questions se rattachant à l'Aide Sociale.

Il reste une vingtaine de jours pour l'utiliser dans les amphis et les Cités U.

Une vingtaine de jours pour débattre avec des centaines d'étudiants.

Laurence COLLIN

(Responsable commission
Aide sociale)



Convention

"HISTOIRE"

La diffusion d'un "savoir", quel qu'il soit, est un progrès, une avancée vers l'avenir. L'enseignement en est la composante essentielle. Or, que voit-on aujourd'hui? Un immense gâchis : on délaisse une grande partie de nos universités. Celles-ci vivent tant bien que mal au gré des changements gouvernementaux, avec des budgets de misère.

L'enseignement se base et s'oriente de plus en plus souvent sur les sciences et les techniques qui offrent, soit disant, davantage de possibilités pour notre société. Parallèlement, on dénigre l'ensemble des sciences humaines, et notamment l'Histoire.

Pourtant, elle retrace le déroulement de la vie de l'Humanité c'est un patrimoine propre à chaque nation, c'est une mémoire collective sans cesse renouvelée et enrichie. Jour après jour, elle se construit pour modeler, pour transformer la société.

A TOULOUSE, comme ailleurs, l'enseignement de l'Histoire est gâché. Un manque de moyens flagrant sclérose complètement l'UFR de l'Université de TOULOUSE - LE MIRAIL. Alors, pour cette année 87-88, une réforme a été mise en place, à la va-vite, sans aucune concertation, visant à résoudre superficiellement les problèmes. Il faut réagir et vite. Notre société ne peut se permettre de renouveler les mêmes erreurs, les mêmes décadences. C'est ici que l'Histoire prend toute son importance, sa dimension. Elle doit permettre aux hommes d'avancer, de progresser sereinement.

Au moment où l'UNEF prépare son 72ème congrès, à l'heure des bilans et des perspectives, il nous semble important de faire un pas de plus vers le syndicalisme au coeur des études. Les Associations d'UFR qui luttent au plus près de l'ensemble des étudiants, doivent maintenant pousser plus avant la réflexion sur nos formations.

La réforme en Histoire, a révélé que chaque syndicat, chaque étudiant avait "sa" conception du cursus universitaire. Cette richesse est un atout qu'il faut savoir exploiter au maximum.

D'où notre proposition de tenir une Convention Nationale des syndicats UNEF, et au-delà, de tous ceux qui, pour une raison ou une autre, sans être à l'UNEF, ont réfléchi au problème de notre formation. Cette démarche se veut en effet, très large. La tenue par toutes les associations, de réunions de syndicats, d'AG d'étudiants, pour réfléchir sur nos conditions d'études actuelles et pousser simultanément à la lutte la réflexion sur la formation que nous souhaitons.

Voilà l'appel lancé par l'AGET-UNEF. La Convention Nationale d'Histoire se tiendra les 7 et 8 novembre 87 à TOULOUSE. Le mandat pour les délégués des associations sera de 100 Frs (repas, hébergement, matériel).

L'ampleur des luttes et de la réflexion menées dans nos UFR d'ici là seront déterminantes.

Nous vous demandons de nous envoyer toutes les infos, contributions, mandats à :

AGET-UNEF
15, Rue des Lois
31000 TOULOUSE

Pour tout renseignement demander :

Philippe PANGRAZZI
ou
Luís FERRARI
au : 61 41 11 05 poste 508

* *



Brèves

On apprend que l'UFR de Sciences Naturelles de LIMOGES doit disparaître d'ici 3 à 5 ans. Un DEA de Droit Privé est supprimé faute d'un dossier de demande d'habilitation. L'AGEL-UNEF, telle un anti-corps réagit sans tarder : conférence de presse, pétition, tracts... Déjà des acquis puisque le dossier de DEA va être refait.

Grève des Etudiants d'Arts Plastiques depuis le 22 octobre. Il y avait 3 cm d'eau dans leurs salles de cours : leur revendication était le retrait de l'eau. Après débat avec les syndicats de l'UGES-UNEF (SAINT ETIENNE) ils conviennent que le véritable problème est la construction de locaux et plus généralement l'obtention de moyens supplémentaires.

Une soirée dansante est prévue pour la semaine prochaine dans le cadre d'une activité financière. Une AG d'étudiants est prévue le 5/11 à 18 heures. L'ordre du jour est l'organisation dans l'UNEF. Le renforcement du syndicat ne s'arrêtera pas à POITIERS.

Une étudiante de PARIS V est venue trouver l'UNEF pour qu'on l'aide à obtenir l'application du Jugement du Tribunal Administratif exigeant le remboursement des 200 Frs de droits supplémentaires. Elle était allée voir l'UID et PSA (l'UNEF n'existant pas sur son centre) qui lui ont dit qu'ils n'étaient pas concernés par ce problème. La FAGIF-UNEF a décidé d'une action pour le 28 octobre.

Les étudiants toulousains se battent pour une autorisation de pirater les logiciels pour la pédagogie. L'AGET-UNEF recentre le débat pour l'obtention des crédits nécessaires pour l'achat en quantité suffisante de logiciels.

Par voie de tracts et d'affiches, l'UGES-UNEF lance un appel aux victimes d'injustices pour que celles-ci se fassent connaître à l'UNEF. L'objectif est de ne plus rien laisser passer en créant notamment un comité de Défense des Droits et Libertés à l'Université.

Conventions,

Réunions nationales,

Groupes de travail

THEME	TYPE DE REUNION	DATE ET LIEU	RESPONSABLE	COMMISSION 72 ^e CONGRES
MUTUELLES	Réunion Nationale		Vincent MARKIDES	oui
SALARIAT ET PIONNICAT	Groupe de Travail		Olivier BONNET	oui
ETUDIANTS ETRANGERS	Convention		Pierre BARBANCEY	oui
SERVICES	Réunion Nationale			Inclus dans commission "Vie de l'Etudiant"
LOGEMENT	Groupe de Travail		Jean-François COURTILLE	Inclus dans commission Aide Sociale
FINANCEMENT DES UNIVERSITES	Groupe de Travail		Xavier AKNINE	oui
STRUCTURES	Convention		Fabienne SOULAS	oui
AIDE SOCIALE	Convention	Vendredi 6/11 à MARSEILLE	Laurence COLLIN	oui
HISTOIRE	Convention	7 et 8/11 TOULOUSE	Luis FERRARI	Inclu(e)s dans les
MEDECINE	Convention	PARIS, LIMOGES TOULOUSE		commissions du
VEREPS	Convention		Sylvie LARUE	Vendredi
PSYCHOLOGIE	Convention		ROUEN (sous réserve)	matin

Une action est menée pour l'inscription de 40 bacheliers. L'UGEP-UNEF (POITIERS) et l'UNEM mènent le combat avec les étudiants, tandis que l'UID se discrédite en tentant de négocier avec l'Administration dans le dos des étudiants. 2 adhésions ont été réalisées ce matin (27/10).

Le 15 octobre, l'AGEUR-UNEF (RENNES) répond présente : AG des étudiants à RENNES 1 et 11 pour faire avancer les propositions des Assises Locales et des Etats Généraux.

108 Francs de droits supplémentaires à l'IUT. Il n'en fallait pas tant pour que l'UGES-UNEF (ORLEANS) intervienne avec force.

Tenue des rentrées à Sciences Po PARIS. Résultat : une dizaine d'adhésions et des tas de Guides diffusés.

C'est dans les hall que se tiennent les cours de lettres, les amphis ayant brûlé. Le directeur d'UFR, serein, informe les étudiants qu'il en sera ainsi toute l'année. Pour l'AGEM-UNEF (MONTPELLIER), la lutte contre la vétusté des locaux est supplantée par la lutte pour des locaux tout simplement.

Veto du Doyen de Droit de SAINT ETIENNE pour qu'un étudiant n'obtienne pas son DEUG. La raison invoquée : il doit faire le choix entre un DEUG de sport et un DEUG de Droit (il avait obtenu son DEUG grâce aux points de sport). Avec l'UGESE -UNEF, la solidarité se fait au grand jour dans cette fac où l'on n'intervient pas : plus de 300 signatures en 1/2 journée sur la pétition de l'UNEF.

Manif. du 30 : l'UGEP-UNEF (POITIERS) a fait savoir aux étudiants en UEREPS qu'ils peuvent s'appuyer sur elle pour le tirage du matériel notamment du tract national. On organise aussi la montée sur PARIS.

C'est à 90% que les étudiants de Licence de Sciences Eco d'ALX ont adopté la proposition de l'AGEA UNEF de boycott des droits supplémentaires (500 Frs).

Grande lère syndicale à CLER - MONT-FERRAND. Il a suffi d'une intervention dans l'UER de Sciences pour collecter 100 Frs dans un amphi de 50, pour planifier des actions : pétition sur le problème des T.P. inexistantes, pour que l'Administration ouvre plus de 2 heures par jour.

Pour l'AGEL-UNEF (LYON), on met la barre haute : une A.G. de rentrée, et réunion d'Association en vue d'une semaine de renforcement début novembre. Infos, débats, actions sont prévus. D'ores et déjà on met en avant les candidats aux élections.

Les enjeux du 72ème Congrès

Un an après le mouvement étudiant de l'automne 86, qui a fait reculer le gouvernement, l'UNEF va tenir son 72^e congrès à SAINT ETIENNE.

A n'en pas douter, beaucoup de choses ont changé depuis notre précédent congrès, et il faudra en tirer les leçons à SAINT-ETIENNE.

La démonstration de l'efficacité de la lutte a été faite en grand par ces centaines de milliers d'étudiants rassemblés pour gagner.

C'est cette génération du mouvement qui va se retrouver à SAINT ETIENNE parmi les délégués au congrès.

Aujourd'hui, le gouvernement voudrait tirer un trait sur ce qui s'est passé l'an dernier. Il a besoin d'appliquer ses projets d'une manière ou d'une autre pour aller plus loin sur la voie de l'élitisme. C'est pourquoi, il y va à coups de décrets, de circulaires et de réductions budgétaires pour façonner peu à peu l'Université à la mode DEVAQUET.

Dans ce contexte, l'UNEF appelle à appuyer sur l'accélérateur des luttes pour riposter à tous les coups bas et faire entrer le changement à l'Université.

Lors des Etats Généraux de Mars 87, des dizaines de milliers d'étudiants sont parvenus à cette conclusion de la transformation de l'enseignement supérieur. Autant de points d'appui pour aller plus loin maintenant.

C'est le sens de la préparation de notre 72^e congrès qui doit nous permettre de multiplier les expériences de lutte, de succès et de renforcement du syndicat.

De ce point de vue là, le congrès de l'UNEF peut être un formidable tremplin pour le rassemblement et l'action à l'Université.

L'UNEF a l'objectif avec son congrès d'approfondir son orientation sur des questions cruciales comme les mutuelles, le logement étudiant, l'aide sociale, l'étudiant salarié, l'étudiant étranger, le financement de l'Université et la démocratie à la fac.

Autant de questions qui interpellent les étudiants, qui justifient donc qu'on en débattenne avec eux dans la préparation du congrès.

Ainsi, au sortir du congrès, de grandes campagnes de luttes offensives pourront être lancées par le syndicat sur ces questions décisives. C'est la même démarche qui nous anime sur des sujets plus liés à notre formation comme les examens - les 3^{ème} cycles - l'Europe ou dans des secteurs d'études particuliers : médecine, UEREPS, Histoire, Psycho.

Le congrès sera enfin le moment privilégié où nous prendrons de grandes décisions pour le syndicat en terme de renforcement, d'organisation pour toute l'année universitaire.

Il s'agit donc d'un véritable évènement pour tout le syndicat.

Xavier AKNINE
Président de l'UNEF

* *



La force vive

La force vive du congrès, ce sont les congressistes.

Aussi, la composition des délégations revêt une grande importance.

Ce sont les délégués qui représenteront les syndiqué(e)s de l'AGE, qui seront leurs porte-parole. Ce sont eux qui seront amenés à déterminer l'orientation du syndicat, à élire ces différentes instances. Enfin, ce sont eux qui devront, les premiers, mettre en oeuvre cette orientation en commençant par faire le compte rendu des travaux, en popularisant notre orientation.

Pour ainsi dire, ils viendront au congrès les poches pleines, et en reviendront les bras chargés.

Il en découle que le choix des délégués pour le congrès ne peut être fait, ni au hasard, ni à l'écart de l'ensemble de nos syndiqué(e)s. Il faut, au contraire,

qu'ils soient investis de cette responsabilité, qu'ils représentent l'état de l'AGE tant au niveau de son activité que de sa structuration ou de sa composition.

Des délégués en avant dans les luttes, des délégués qui jouent pleinement leur rôle d'élue(e)s dans les conseils, des délégués responsables d'association, d'AGE, c'est cela dont nous avons besoin pour tenir notre pari :

Celui d'un congrès convergence de luttes, d'un congrès qui soit la consécration de ce qui se fait dans les AGE.

Emmanuel MARIN
Secrétaire National

* *

Un petit mandat

pour un grand Congrès

Le dernier Collectif National, ces 10 et 11 octobre 1987, vient de décider des modalités de paiement des délégués au 72^e congrès national.

L'esprit dans lequel elles ont été élaborées correspond à la politique financière que le Bureau National met en place depuis la Conférence Nationale d'ORSAY.

En premier lieu, la prise en compte de la situation générale et financière des AGE. Cela se traduit par une baisse significative du prix du mandat par délégué par rapport aux années précédentes.

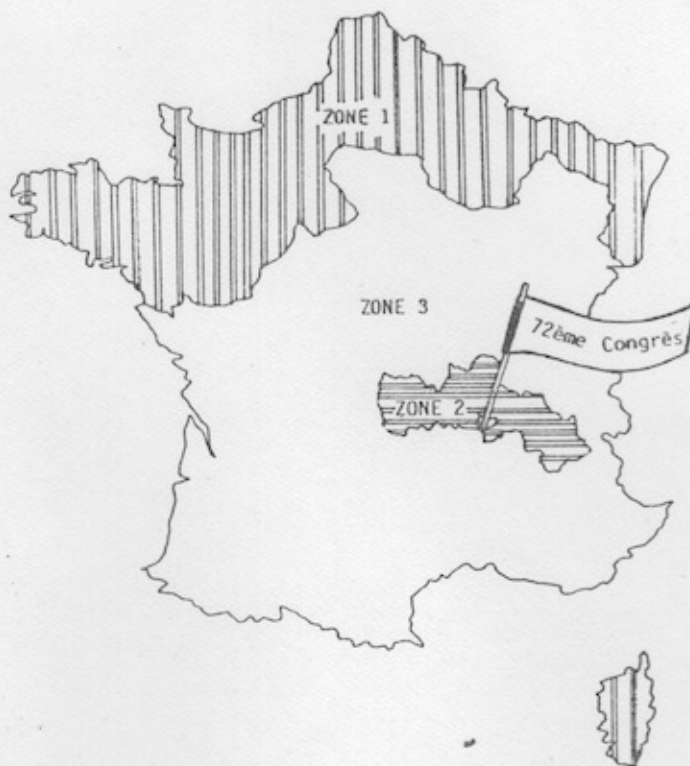
Cette mesure a certes, des limites : La prise en compte de chaque situation particulière des AGE avait entraîné des calculs compliqués.

Cependant le budget général des AGE se fonde sur le prix du mandat que multiplie le nombre de délégués. Or, le nombre de délégués est directement relatif à l'activité et à la grandeur de l'AGE.

Ainsi, à quelques exceptions près, les mandats du 72^e congrès ne pénaliseront personne.

- La deuxième limite réside dans les charges que constitue en soi, un congrès national. Le budget congrès demeurera donc le gros morceau de l'activité financière de tout le syndicat.

Ensuite, nous voulons que ce 72^e congrès marque un réel départ du travail de toute l'Union Nationale en matière financière. Par le passé, trop d'AGE en sont sorties essouffées financièrement. Cela a amené le B.N. à diviser la FRANCE en trois zones géographiques, relative à l'éloignement de l'AGE du lieu du congrès.



Zone 1 : NANTES, BREST, RENNES, CAEN, ROUEN, LE MANS, ANGERS, COMPIEGNE, AMIENS, LILLE, VALENCIENNES, CORTE, REIMS, METZ, STRASBOURG, MULHOUSE : 400 Frs.

Zone 2 : CLERMONT-FERRAND, SAINT ETIENNE, GRENOBLE, LYON : 500 Frs.

Zone 3 : Le reste de la FRANCE : 450 Frs.

En pleine continuité avec la politique de relance entamée depuis le dernier congrès, et précisée au mois d'avril - sortie de matériels de propagande, de collectes; objectifs financiers concertés et adaptés aux situations des AGE -, le prix modéré des mandats ne va pas aller sans quelques mesures à prendre de la part des AGE.

Tout d'abord, l'ampleur de la collecte. Tous les délégués doivent avoir leur mandat payé à l'entrée du congrès. Cela veut dire que ces 6 semaines qui viennent sont décisives. La collecte revêt plusieurs aspects :

- La participation personnelle. Le délégué est pendant 4 jours pris en charge au niveau de repas et de l'hébergement. Une participation de l'ordre du tiers au paiement du mandat semble acceptable.

- La collecte individuelle du délégué. Elle peut se faire en trois directions différentes :

(Suite page 8)

Les Amendements

au projet de Résolution

POURQUOI DES AMENDEMENTS ?

Le projet de résolution est écrit et proposé par le Bureau National. Certains points peuvent être jugés contestables, insuffisants, ou inexistantes.

C'est pourquoi ce texte est soumis à la discussion dans toute l'organisation, de façon à y apporter toutes les corrections nécessaires.

Une orientation discutée et décidée par tous, c'est là un élément essentiel de notre force, basée sur une vie syndicale démocratique.

QUI PEUT FAIRE DES AMENDEMENTS ?

Tout amendement doit être fait par un syndiqué. Celui-ci peut dès lors le soumettre à l'AG de son association ou d'UFR ou au congrès de son AGE.

En cas d'adoption, l'amendement du syndiqué devient celui de l'association ou de l'AGE. En cas de rejet, l'amendement reste d'ordre individuel.

LE PROCESSUS

L'ouverture des dépôts des amendements s'effectue dès la réception du texte.

Tous les amendements doivent parvenir au Bureau National, accompagnés de leur provenance et de leur motivation.

Ils doivent comporter les notifications suivantes: amendement individuel, d'Association, d'AGE, l'avis des différentes instances (consultées nombre de voix...) la place de l'amendement dans le texte. Une commission élue par le congrès sera chargée de l'étude des

devant le congrès. A lieu ensuite un vote amendement par amendement.

Lorsque ceux-ci sont épuisés, on procède au vote du texte de résolution, composé du projet corrigé par tous les amendements adoptés par le congrès.



amendements, afin de les classer, de les synthétiser, de les reformuler.

Lors de la séance plénière prévue pour la discussion et l'adoption du texte, la commission fait son rapport en justifiant ce qui l'a amenée à proposer l'adoption ou le rejet des amendements (amendements identiques, qui ne changent rien au texte etc.).

Tout amendement déposé dans les délais et non retenu par la commission, peut être représenté

JUSQU'A QUAND PEUT-ON AMENDER LE TEXTE ?

Ils seront reçus au siège national jusqu'au 14 novembre. Passé cette date, ils seront remis au Bureau National sur le lieu même du congrès le jeudi 19 novembre jusqu'à la clôture de la 1ère séance.

Passé ce délai, plus aucun amendement ne sera accepté.

* *

(Suite de la page 7)

• Les professeurs, les personnalités : ce sont généralement des sources importantes de financement.

• Les étudiants du T.D., de l'amphi, de la Cité U., etc...

• La famille, les amis etc...

- La collecte de l'Association ou des AGE. Elle doit s'articuler sur tous les thèmes de luttes qu'engage le syndicat dans la période.

- Sécurité Sociale Etudiante, pétitions sur la subvention nationale, campagne d'adhésion etc.

- Les rentrées, les cotisations, les Cités universitaires, etc...

Repartir sur de nouvelles bases du 72^e congrès tient à deux conditions initiales : le paiement complet de tous les frais occasionnés par le congrès et le paiement de tous les objectifs que les AGE doivent au Bureau National.

Je parlais plus haut d'une politique "de relance". Cette politique est bien un choix qu'a

fait le B.N. Ce choix est juste, mais il peut s'avérer dangereux pour l'Union Nationale si d'aventure aucune progression n'était enregistrée.

Nous serions contraints d'en revenir à une politique austère. Nous jouons gros avec ce congrès, non en termes d'existence, mais en termes d'efficacité et de démocratie.

Marc ROSSETTI
Trésorier Administrateur

* *

A l'Université,

on vote avant 88

Les élus étudiants dans les Conseils des Universités sont un acquis de Mai 68. Depuis 20 ans, leur rôle a évolué.

Force est de constater que la crise à l'Université s'aggrave et que nos conditions de vie et d'études se dégradent. Dans ce cadre, seule l'intervention des étudiants et la lutte peuvent permettre d'inverser la tendance et de remettre l'Université en phase avec les aspirations des étudiants. Dans les Conseils, ce sont les mandarins qui font la loi : la voix des élus est bafouée.

POURQUOI DES ELUS ?

On peut alors se demander si les élus étudiants sont encore un atout pour les étudiants et le syndicat.

Aujourd'hui, l'élus est un étudiant informé (des décisions des Conseils et des décisions nationales par le syndicat). Il est aussi informé des problèmes que rencontrent les étudiants puisqu'étudiant lui-même, et au contact avec les étudiants.

On peut donc définir le rôle que les élus de l'UNEF peuvent avoir actuellement : être les moteurs des luttes.

En effet, leur première tâche est de faire circuler l'information : la diffuser aux étudiants mais aussi aux syndiqués. Alors, l'association peut organiser l'action avec tous les étudiants concernés, avec l'élus qui se fait le porte-parole des revendications, des propositions que formulent les étudiants.

L'importance des élus n'est donc pas à négliger, ils peuvent permettre aux étudiants de formuler clairement leurs exigences et de lutter pour les faire aboutir, et par là même, ils permettent au syndicat d'avoir une intervention au cœur des études.

En un mot, si nos élus jouent leur rôle, ils sont les outils de la mise en pratique de notre orientation.

Mais un élu qui n'est pas connu, peut-il jouer son rôle? Cela paraît difficilement concevable, il revient donc aux directions d'AGE et en particulier au responsable aux élus de réfléchir au moyen d'aider les élus à intervenir dans leur amphi, à faire circuler l'information et ce, dès la rentrée.



ELECTIONS UNIVERSITAIRES

Normalement, des élections vont avoir lieu dans toutes les universités pour renouveler les 3 Conseils d'Universités (C.A., CEVU, C.S.). Depuis des années, nous constatons que la participation étudiante aux élections est en chute libre (6% aux élections du CROUS).

Il nous faut nous demander pourquoi cela et comment nous pouvons inverser cet état de fait.

Pour cela, nous devons tirer les leçons du mouvement de Novembre-Décembre 86. La participation des étudiants était nettement supérieure à la participation aux élections dans de nombreuses facs, là les étudiants ont fait l'expérience de la démocratie directe.

Les élections universitaires ne sont pas seulement l'affaire du syndicat, mais de tous les étudiants : c'est la démocratie à l'Université qui est en jeu. Les

élections ne sont pas un surplus de travail dans notre activité, mais bien au contraire un moment privilégié pour mettre en place notre pratique syndicale.

Préparer les élections, n'est-ce pas avoir une activité régulière, tout simplement? Un syndiqué connu dans son amphi n'est-il pas le candidat tout désigné de son amphi?

En novembre-décembre, les étudiants élisent ceux qui se mettaient en avant, et qui défendaient leurs intérêts.

Les étudiants participaient à la rédaction et votaient toutes les décisions, on définissait tous ensemble nos décisions, nos propositions etc..

Les élections peuvent être l'occasion pour tous les étudiants de s'exprimer, de dire haut et fort leurs revendications, leurs aspirations, pour cela il faut que nous les sollicitons pourquoi ne pas proposer aux étudiants de rédiger tous ensemble la profession de foi ou partir d'un questionnaire, d'un débat où chacun peut apporter sa contribution pour écrire la profession de foi et ensuite la faire voter en amphi.

Or, la participation des étudiants aux élections est fonction de l'intérêt qu'y portent les étudiants, et de l'idée qu'ils se font du rôle des élus. Les propositions que nous ferions dans les commissions électorales (vote amphi par amphi) et les Conseils seraient celles de tous les étudiants, alors nous ne serions plus seuls à les défendre.

Les premières élections auront lieu en novembre (à ST ETIENNE par exemple), il ne reste donc qu'un mois pour faire connaître nos candidats et élaborer avec les étudiants nos propositions.

Au travail, et bon courage !

Fabienne SOULAS

Responsable du Secteur Elus

* *